

ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°436 | OCT. 2023

www.gonfreville-l-orchher.fr

PAGE

06

UNE RENTRÉE SOUS LE SOLEIL !

PAGE

05



RETOUR EN IMAGES
LA FÊTE DE LA VILLE





79^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Le 3 septembre, la commémoration de la Libération a démarré au cimetière de Gournay-en-Caux, où le maire Alban Bruneau et le député Jean-Paul Lecoq se sont recueillis sur la tombe des deux soldats britanniques de la Royal Artillery. Ensuite, le rendez-vous était donné au Monument aux Morts du centre ville où des gerbes ont été déposées par la Municipalité, le député, les représentants des associations des anciens combattants, de l'UNRPA, du Comité des Fêtes et de la section locale du parti communiste français. Pour la première fois, le maire Alban Bruneau a tenu son discours au cœur de la Fête de la Ville. Il a rendu hommage aux forces alliées et aux héros de l'intérieur, "les résistants qui n'ont cessé de harceler l'occupant. Certains de ces noms sont restés dans la mémoire des Gonfrevillais : Arthur Fleury, Jacques Eberhard, Louis Lefèvre, Jean Hervieu notamment. Cette libération nous la leur devons également."

Voir l'intégralité du discours et les photos sur le [site de la Ville](#).



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

À l'occasion de la Fête de la Ville, la Municipalité a reçu les nouveaux habitants arrivés dans la commune ces derniers mois. Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation. Le maire a rappelé en quelques mots l'histoire locale et présenté les atouts de la ville, les différents équipements municipaux et les nombreuses actions menées tout au long de l'année. "Gonfreville l'Orcher a la réputation d'être une ville riche. Elle est surtout riche de son dynamisme. Dynamisme de ses associations qui sont plus de 80, de ses clubs sportifs, de ses animations, de son offre culturelle..." Alban Bruneau a ensuite guidé les nouveaux arrivants à travers la fête, pour aller à la rencontre des acteurs de la ville.

Voir l'intégralité du discours et les photos sur le [site de la Ville](#).

DES SÉNIORS BIEN ACTIFS

La période estivale a été bien animée pour les seniors des résidences autonomie. Chaque semaine, plusieurs activités physiques et ludiques ont été proposées : Jeux de mémoire, marche, pétanque, yoga sur chaise, disc-golf, tir à l'arc, jeux traditionnels... Des séances de cinéma, du chant chorale, des activités manuelles ou encore des jeux de société étaient aussi au programme. La compagnie Les nuits vertes a présenté son spectacle *Prodiges* sur le thème de l'évolution du travail des femmes après guerre. Des sorties inter-résidences ont permis de découvrir le patrimoine normand : visite d'une chocolaterie et du palais Bénédictine à Fécamp, découverte du MuséeSeine à Caudebec-en-Caux ou encore visites d'une distillerie et d'un atelier d'un maître-verrier à Corneilles.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#).



ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND

Du 10 au 16 septembre, les travailleurs de l'Esat de l'Estuaire ont accueilli leurs homologues allemands de l'USE de Teltow-Berlin. L'échange culturel entre les deux établissements d'aide aux travailleurs handicapés fonctionne depuis 2018. Plusieurs matinées ont été consacrées à la découverte de l'Esat et à l'immersion professionnelle dans les différents ateliers : restaurant gastronomique, self, repasserie, accueil-administration, atelier sous-traitance, métallerie... Plusieurs visites en Normandie et du patrimoine local étaient au programme : découvertes de Deauville, d'Étretat, de Fécamp et son célèbre Palais de la Bénédictine ou encore de la Maison de l'Armateur au Havre. Des activités sportives ont aussi rythmé la semaine : frisbee, mini-golf, bowling, pétanque et tennis de table.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#).



LA RENTRÉE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Du 11 au 13 septembre se tenaient les journées d'inscriptions aux activités culturelles municipales dans le hall de l'ECPC. Les écoles municipales ont fait le plein. 63 personnes dont 11 nouvelles adhérentes (enfants et adultes) ont choisi de s'inscrire à l'école de couture. Tous les cours sont complets. L'école de musiques (EMM) compte 165 élèves dont une majorité de réinscriptions. L'école de danses comptabilise 311 réinscriptions et 145 nouvelles inscriptions. Cette année, au vu de la demande, pour éviter un tirage au sort, chaque professeur a accepté de prendre plus d'élèves dans ses cours. Ainsi, 456 élèves fouleront donc le parquet de l'EMD cette année. Lors de ces trois jours de rentrée, 116 personnes se sont abonnées à la nouvelle saison culturelle et profiteront de plusieurs spectacles à tarif réduit à l'ECPC. Il est encore possible de s'abonner **jusqu'au 23 décembre**, lors des permanences de la billetterie.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)

BON À SAVOIR

TRÈS HAUT DÉBIT : DEUX NOUVEAUX OPÉRATEURS SUR LE RÉSEAU



Voici une bonne nouvelle en cette rentrée ! Après de très nombreuses démarches menées depuis des années par la Ville et la Communauté urbaine, avec le soutien du Député Jean-Paul Lecoq, deux nouveaux opérateurs privés de téléphonie et d'internet ont enfin décidé de se positionner sur le réseau de fibre optique gonfrevillais.

En plus de SFR, les opérateurs Orange et Bouygues proposent leurs offres commerciales d'abonnement au très haut débit sur la commune.

"L'arrivée de ces nouvelles offres commerciales sur le territoire va dans l'intérêt des usagers gonfrevillais, se réjouit le maire Alban Bruneau. Les opérateurs se sont fait désirer, mais désormais chacun pourra avoir le choix pour souscrire son abonnement Internet."



SOLIDARITÉ À L'ÉCHELON COMMUNAL. ET À L'ÉCHELON NATIONAL ?

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Les prix s'envolent depuis maintenant deux ans comme chacun a pu le constater. Il devient de plus en plus difficile pour de nombreux Français, de nombreux Gonfrevillais de boucler leurs fins de mois. Flambée des denrées alimentaires, des prix des carburants (qui atteignent les 2 euros), hausse des loyers, banques alimentaires en difficulté...

Face à cette situation, que fait le gouvernement ? Non seulement il n'augmente pas ou peu les salaires et les pensions, il refuse de taxer les super-profits, mais en plus il contribue à alimenter l'inflation en annonçant, en plein cœur de l'été, la fin progressive du bouclier tarifaire sur l'énergie et en prévoyant le doublement des franchises médicales. Le président de l'agglomération havraise, quant à lui, n'a rien trouvé de mieux que de faire évoluer fortement la taxe sur les ordures ménagères, malgré l'opposition de plusieurs communes dont la nôtre.

Les communes qui sont, elles aussi, victimes de la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie, du papier, du carburant... Ajoutez à cela un Gouvernement qui diminue les dotations et nous prélève toujours davantage, vous obtenez une situation budgétaire qui s'apparente à un casse-tête. Pourtant, je me refuse à augmenter le taux de la taxe foncière (si elle augmente, c'est uniquement parce que le Gouvernement a augmenté les bases). De même, j'ai souhaité maintenir les différentes aides que la Ville propose à la population : bourses de rentrée, aide à l'habillement, transports en commun, tarifs différenciés de cantine, aide à la pratique sportive...

Bien entendu ces décisions pèsent sur le budget communal, mais ce sont des choix forts que j'assume. Des choix de solidarité envers les Gonfrevillais qui souffrent au quotidien. Mais pour sortir de cette crise du pouvoir d'achat, il revient au Gouvernement de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et notamment l'augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations de solidarité au même niveau que l'inflation, le maintien du bouclier tarifaire sur les tarifs de l'électricité, la baisse significative des taxes sur les carburants, l'encadrement par l'État des prix des produits de première nécessité et enfin la taxation des super-profits et des dividendes.



INFOS SPÉCIALEMENT DESTINÉES
AUX JEUNES DE 13 À 25 ANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR



PAGE ► 08

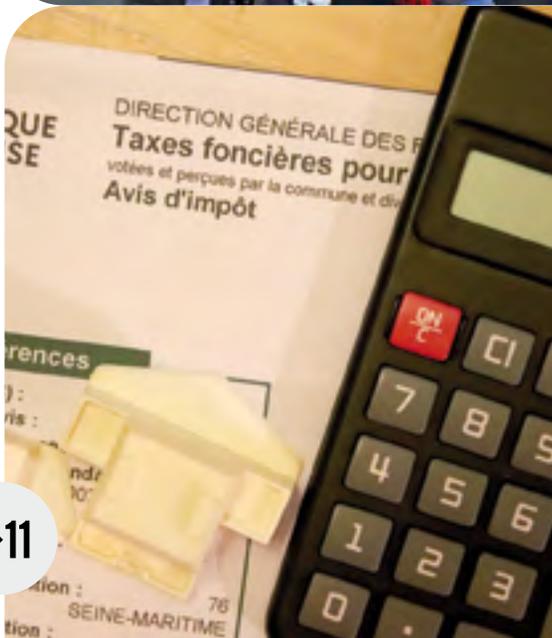
► MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 06 À 09

- Vive les 60 ans de la colonie !
- Entretien des espaces publics : des difficultés à surmonter



PAGE ► 09



PAGE ► 11



PAGE ► 12

► MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 11 À 12

- Impôts fonciers : comment ça marche ?
- Formation Bafa : un coup de pouce de la Municipalité



PAGE ► 14

► MA VIE EN VILLE

PAGES 14 À 15

- Chanson française : Albin de la Simone
- Go Gaming, saison 3

PAGE ► 15



Directeur de la publication **Alban Bruneau**
 Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**
 Conception graphique **Sabine Turpin**
 Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune, Romuald Malandain, Sylvestre Hautot** (Atelier d'Impression), **Marion Dubois** et **Françoise Lefort** (rédaction)
 Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris, Alicia Rose, Marion Dubois, Françoise Lefort** et les services municipaux.
Crédits particuliers

Très haut débit ©Joseph-Mucira de Pixabay (p3)
 60 ans de la colonie de Magland ©Juliette Vigier (p4 et p8)
 Assises municipales du Sport©OMS (p8)
 Aide à la pratique sportive ©syed-ali (Unsplash) (p12)
 Aide aux étudiants ©Element5-digital (Unsplash) (p12)
 Journée nationale de la Marche nordique ©Fédération française d'Athlétisme (p14)
 Match d'impro ©La Frit (p15)
 Jacques et Chirac ©Emmanuelle Broquin (p14)
 Albin de la Simone ©Julien Bourgeois (p14)
 Nombre d'exemplaires 4800
 Distribution **ESAT de l'Estuaire**
 Numéro de Commission paritaire **41 770**
 Rédaction, photographies, montage PAO et impression
Service Communication
 de la Ville de Gonfreville l'Orcher
 Tél. 02 35 13 18 38
 redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr

RETOUR EN IMAGES

LA FÊTE DE LA VILLE

Les 2 et 3 septembre, vous êtes sûrement venus faire un tour à la Fête de la Ville sur et autour de l'esplanade de la Pointe de Caux. Les nombreux bénévoles d'associations locales et de clubs sportifs, les élus municipaux et les agents territoriaux ont animé la fête : découvertes de disciplines sportives, jeux gonflables, ateliers créatifs, magie, débat, animations ludiques, musique ou encore le traditionnel feu d'artifice et le bal populaire.

PLUS D'IMAGES SUR [LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)



Le village enfance est toujours un succès



Promenades en calèche dans la ville



Démonstration de l'école de cyclisme de l'ESMGO



Animation musicale avec le Louisiana and Caux Jazz Band



Le village sportif a réuni de nombreux clubs locaux



Découvertes ludiques avec Les Aventuriers du Jeu



Spectacle de magie proposé par Willfred



Débat sur le thème du logement sur le stand de 25 images/seconde

ÉDUCATION

UNE RENTRÉE SOUS LE SOLEIL !

Les enfants gonfrevillais ont repris le chemin de l'école le 4 septembre, sous le soleil et avec le sourire pour la plupart.

Comme à chaque rentrée, le maire Alban Bruneau a fait le tour des cinq groupes scolaires, accompagné de deux de ses adjoints Nathalie Couchaux et Thierry Rolland. Ils ont souhaité une bonne rentrée scolaire aux directeurs, enseignants, agents municipaux, élèves et leurs parents.

Cette année, les effectifs sont en diminution. 964 élèves sont inscrits dans les 10 écoles de la ville : 616 en écoles élémentaires et 348 en écoles maternelles. 9 enfants en situation de handicap mental ayant des troubles du comportement sont scolarisés au sein de la classe inclusive Sofia (située à l'école élémentaire Turgauville).



AU SUJET DE LA CARTE SCOLAIRE

Deux classes ont été fermées à la rentrée : une classe de CE2-CM1 à l'école élémentaire Arthur-Fleury et une classe de CP à l'école élémentaire Jean-Jaurès (malgré la mobilisation des parents d'élèves et des élus municipaux). Toutefois, une classe de grande section a été dédoublée à l'école maternelle Jean-Jaurès. De plus, la Municipalité se réjouit de la décision d'une ouverture de classe à la maternelle Arthur-Fleury en dernière minute. Une enseignante a rejoint l'école le 11 septembre. La Ville a procédé au recrutement en urgence d'un Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) pour respecter la règle qu'elle s'est fixée : une Atsem par classe de maternelle. L'objectif est de faciliter le travail des enseignants et de favoriser l'apprentissage de l'autonomie des enfants.

L'ÉDUCATION AU CŒUR
DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

La gestion des écoles publiques est l'une des compétences de la collectivité. Propriétaire des locaux, la Ville en assure l'entretien, les travaux, la maintenance et continue d'investir pour leur rénovation (voir article paru dans *Actualités* de septembre).

La mairie organise la restauration scolaire (environ 800 repas servis chaque jour), les accueils périscolaires, le transport scolaire et met en place des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein des écoles. Elles dotent les classes de matériels adaptés aux apprentissages, soutient les projets pédagogiques dont les sorties scolaires.

EN CHIFFRES :
LES AGENTS MOBILISÉS DANS LES ÉCOLES

La Ville gère les personnels non enseignants :

19 Atsem

accompagnent les élèves des classes maternelles



14 agents

préparent les repas à la cuisine centrale, puis les livrent aux offices scolaires



40 agents municipaux

sont chargés de l'entretien-désinfection des locaux et de la distribution des repas



10 agents municipaux

sécurisent les abords des écoles matin et soir



3 chauffeurs municipaux

assurent le transport scolaire



**58 animateurs vacataires
et 10 responsables de site**

prennent en charge les enfants en accueil périscolaire et surveillent le temps de pause méridienne



2 éducateurs sportifs

interviennent dans les écoles élémentaires

CIRCULATION AUX ABORDS
DES ÉCOLES : APPEL AU CIVISME

Aux horaires d'entrée et de sortie des classes, la circulation et le stationnement sont souvent difficiles aux abords des écoles. En arrêtant la circulation, dix agents municipaux assurent, matin et soir, la sécurité des écoliers et de leurs proches lors de la traversée des passages piétonniers. Pour la tranquillité de tous, il est demandé de faire preuve de civisme aux abords des écoles ! Merci aux conducteurs de ralentir et modérer leur vitesse, et de ne pas se garer sur les trottoirs, les passages piétons, les couloirs de bus, les places réservées aux personnes handicapées... Merci de prendre le temps d'accompagner vos enfants sans gêner les circulations routières et piétonnes.

MÉMOIRE

PARUTION DE L'OUVRAGE *GOURNAY-EN-CAUX, LE VILLAGE DE LA VALLÉE*

Deux cents ans d'histoire commune entre Gonfreville l'Orcher et Gournay-en-Caux, ça se fête et ça s'écrit ! Illustré de nombreuses photos, clair et amplement documenté, le livre reflète l'âme même de Gournay.

C'est un retour sur l'histoire et le passé du village avec en point de mire, son avenir. Entre les deux communes, une page d'histoire s'est tournée le 13 août 1823 quand elles n'en ont plus fait qu'une. Aux yeux d'Alban Bruneau, maire de Gonfreville l'Orcher, il était impensable de ne pas célébrer dignement un rattachement qui loin de les dévaloriser, leur a permis de se développer tout en respectant leur identité propre. Il a chargé l'historien Pierre Molkhou de remonter le fil du temps et de coucher sur le papier la longue histoire de Gournay-en-Caux. Après deux ans de recherches pointues et de rencontres fructueuses, c'est chose faite !

Le livre a été présenté au public samedi 16 septembre lors des Journées du Patrimoine. Le maire a insisté sur l'identité de Gournay-en-Caux en tant que hameau, malgré ses mille cinq cents habitants, car l'âme de Gournay perdure ! Pierre Molkhou précise : "Ici, c'est familial. Historiquement, il n'y avait que douze familles à la Révolution et cent-trente-quatre habitants en 1810. On note encore aujourd'hui la permanence



d'une identité gournaysienne forte, les gens se sentent Gonfrevillais et Gournaysiens."

Avec l'arrivée du train en 1847, le hameau de Gournay se trouve désenclavé de sa vallée. Aux anciens moulins construits le long de la rivière Saint-Laurent vont alors succéder des industries : corderie, huilerie, distillerie, les Fonderies et laminoirs de Paris. Les ouvriers et leur famille s'établissent à Gournay et le commerce se développe. "Le hameau fut précurseur de ce qui allait faire l'identité industrielle de Gonfreville l'Orcher. Dans cet ouvrage, vous découvrirez comment les conditions de vie ont évolué et comment le hameau s'est modernisé en conservant

ses racines profondes", précise le maire. C'est donc avec le souci de préserver la mémoire de Gournay-en-Caux, son histoire, son patrimoine, qu'Alban Bruneau a voulu ce livre riche en photos, anecdotes et témoignages précieux sur une époque révolue mais encore si proche.

Françoise Lefort

Pratique : vous pouvez récupérer un exemplaire du livre gratuitement auprès des mairies annexes, de l'accueil de l'hôtel de ville, de la Maison du Patrimoine et de la Médiathèque.

COLLÈGE COURBET

BIENVENUE AU NOUVEAU PRINCIPAL

Jean-Michel Foucrier a pris ses fonctions de principal titulaire le 1^{er} septembre au collège Gustave-Courbet.

Issu d'une famille d'enseignants et né au Niger, Jean-Michel Foucrier a débuté sa carrière comme instituteur à Saint-Etienne-du-Rouvray. Il exerce ensuite les fonctions de directeur d'école pendant



25 ans, entre Bolbec, Rouen ou encore Le Havre. En 2009, il devient principal adjoint dans différents collèges de la région rouennaise et près d'Elbeuf. En 2016, Jean-Michel Foucrier prend la tête du collège de Corneilles puis devient principal du collège de Oissel. Après un an en qualité de proviseur du collège-lycée français de Port Gentil au Gabon, il a souhaité revenir en France pour convenance personnelle pour être nommé principal titulaire à titre définitif du collège gonfrevillais.

Fort de son expérience, il prend ses fonctions avec une grande motivation, pour notamment "superviser la reconstruction du collège (le chantier doit démarrer début 2024) et restaurer un climat de confiance et de sérénité à tous les niveaux : personnels de l'administration, corps enseignant, collégiens et parents. L'une de mes premières missions a été de réinstaurer quelques

règles basiques de discipline : ponctualité, tenues vestimentaires correctes et respect des uns et des autres."

Le collège Courbet compte 532 élèves avec une section Segpa. "Étonnamment, seulement environ 200 collégiens sont demi-pensionnaires. Je souhaite redynamiser la pause méridienne avec des clubs et activités qui donneraient envie aux élèves de rester. C'est aussi un temps important de partage et de cohésion !"

"L'une des forces de l'établissement est son équipe enseignante stable, investie et ayant une bonne connaissance des élèves. Mon souhait est de devenir un bon chef d'orchestre, souligne Jean-Michel Foucrier. De plus, le territoire est bien équipé de belles infrastructures que ce soit culturellement et sportivement. La Ville est dynamique, c'est un atout. Je souhaite aussi relancer le travail avec les partenaires du réseau pour la réussite éducative."

CÉLÉBRATION

VIVE LES 60 ANS DE LA COLONIE !

PLUS DE PHOTOS ET LE DISCOURS DU MAIRE SUR :

GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

2023 marque le 60^{ème} anniversaire du premier séjour organisé par la Ville de Gonfreville l'Orcher à la colonie de Magland en Haute-Savoie.

Samedi 26 août 2023, à Magland, ont été lancées les festivités du 60^{ème} anniversaire de la colonie de vacances Les Ailes Blanches, en présence de plusieurs officiels : le député Jean-Paul Lecoq, le maire Alban Bruneau et plusieurs adjoints et conseillers municipaux, des élus de la Municipalité maglancharde... Des représentants associatifs, de l'Office Municipal des Sports, des anciens responsables de la colonie, des agents municipaux, les parents des jeunes participants au raid à vélo (voir aussi p.16) avaient fait le déplacement depuis Gonfreville l'Orcher en car pour assister à ce bel anniversaire. À cette occasion, un film et une exposition ont retracé les 60 ans d'histoire de la colo. Une plaque a également été inaugurée sur la façade principale, avant de souffler les bougies et manger le gâteau.

Le droit aux vacances pour tous !

Située en Haute-Savoie, la colonie a vu passer plusieurs générations de Gonfrevillais. Il est estimé



que 32 000 Gonfrevillais ont déjà bénéficié d'un séjour aux Ailes Blanches. "Nous avons atteint l'objectif initial, celui de Jacques Eberhard, maire en 1963 (...). Le droit aux vacances pour tous est une idée que nous avons toujours défendue. Mais vous le savez, il ne suffit pas de décréter un droit pour qu'il devienne une réalité concrète. Il faut agir concrètement en y mettant les moyens, en entretenant et en modernisant les équipements. C'est ce que nous avons fait pour lui permettre aujourd'hui de disposer de 104 couchages et

un réfectoire qui peut accueillir jusqu'à 110 personnes (...) Malgré les contraintes budgétaires de plus en plus pesantes, les élus ont fait le choix de conserver coûte que coûte cette colonie et même d'élargir encore les accueils pour qu'un maximum de Gonfrevillais puisse en profiter." Le 60^{ème} anniversaire va continuer d'être célébré toute l'année (réalisation d'une fresque participative, séjours exceptionnels, exposition itinérante...) jusqu'à un temps fort final à l'ECPC le 29 juin 2024.

ASSISES COMMUNALES DU SPORT

POUR RÉFLÉCHIR À NOS PRATIQUES SPORTIVES ET IMAGINER L'AVENIR

En mars 2024, la Ville et l'Office Municipal des Sports organisent conjointement la 3^{ème} édition des Assises communales du Sport.

Depuis quelques semaines, un collectif se réunit à la Maison des sports pour préparer ce rendez-vous important. "Il s'agit de prendre le temps de la réflexion, entre les saisons qui s'enchaînent, pour interroger nos pratiques sportives qui évoluent, la pertinence des actions menées, l'accompagnement du sport de haut niveau mais aussi l'importance du sport de masse," souligne Marc Guérin, à la fois 1^{er} adjoint au maire, membre du comité directeur de l'OMS et président de l'ESMGO Athlétisme.

Les premières Assises du Sport se sont tenues en 1998 sous le premier mandat de Jean-Paul Lecoq, puis en 2009. "À la suite de ces échanges sont nés de beaux projets d'équipements, comme par exemple la construction du complexe dojo/échecs puis du complexe nautique. Aujourd'hui, il n'est

plus question de créer de nouveaux équipements mais de trouver de nouvelles approches pour faciliter l'accès durable à la pratique sportive. Les sujets à l'ordre du jour sont notamment le sport santé loisirs, le handisport et la place des femmes." Pour André Valin, conseiller municipal délégué aux Sports, "les assises vont permettre de rassembler tous ceux qui ont un intérêt commun et de donner une nouvelle dynamique pour les prochaines années. Le sport reste le fil rouge des politiques menées par les diverses Municipalités. Il est au service de l'émancipation humaine."

Les Assises communales du Sport se tiendront le 23 mars 2024, à la salle Arthur-Fleury, et réuniront de nombreux acteurs du mouvement sportif local, régional, voire national : ESMGO omnisport, clubs, associations et amicales laïques, Ufolep, Fnoms, Comité départemental olympique... Marie-Georges Buffet, ancienne ministre des Sports communiste, a d'ores et déjà répondu favorablement à l'invitation. "La féminisation

du sport est son cheval de bataille depuis de nombreuses années", souligne Marc Guérin.

Pour alimenter les sujets de réflexion, un questionnaire pour mieux connaître les pratiques sportives des habitants a été imaginé. Celui-ci est joint à ce numéro d'Actualités et également disponible en version numérique sur le site de la Ville. Vous êtes invités à y répondre avant le 31 octobre.



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER...

La gestion des espaces verts et espaces publics a du s'adapter entre transition écologique et contextes contraints. Ce sujet de la vie quotidienne des habitants fait l'objet depuis quelques mois de mécontentements. Explications.

Différentes zones de la ville ont été impactées, avec des secteurs plus touchés comme le hameau de Gournay-en-Caux, le centre ville et le chemin vert. Ces difficultés d'entretien des espaces verts et de voirie sont la conséquence de l'accumulation de plusieurs facteurs qui ont eu un effet boule de neige.

Depuis l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse (imposée par la Loi), le mode de gestion des espaces verts plus écologique favorise la présence des herbes "indésirables" sur la voirie. La renaturation des espaces publics pour favoriser la biodiversité est un enjeu fort de la transition écologique. Une prise de conscience citoyenne est aujourd'hui indispensable. C'est pourquoi des actions pédagogiques sont régulièrement menées par la Ville (comme fin septembre avec la semaine de la Transition écologique).

Grèves, météo et pannes techniques

Entre janvier et début juin, le mouvement social contre le projet de réforme des retraites a donné lieu à des grèves reconductibles au sein des services municipaux. "Fortement engagés dans le mouvement, les agents des Espaces verts et de la Propreté Urbaine ont accumulé du retard sur l'entretien des espaces publics, explique Olivier



Chaumette, directeur des services Techniques. De plus, la météo de l'été alternant précipitations et températures élevées a grandement favorisé la pousse de la végétation. Pour les équipes plus réduites pendant les vacances estivales, ce phénomène a été compliqué à gérer dans certains secteurs. Malgré le renfort des étudiants en job d'été, il faut rappeler que ceux-ci ne sont pas habilités à utiliser certains outillages. Sans compter que nous avons subi une série de pannes techniques sur plusieurs engins (tracteur, débroussailluse, balayeuse) avec des difficultés d'approvisionnement de pièces de remplacement."

Vers des choix difficiles

La mairie fait appel ponctuellement à des entreprises extérieures pour la gestion du désherbage sur voirie ou encore pour la taille et l'élagage. Entre un manque de disponibilité et une augmentation de la tarification des prestations, la Ville se questionne sur une diminution du recours à l'externe. Avec un budget de plus en plus contraint chaque année, la Municipalité est confrontée à des choix difficiles pour maintenir un bon niveau de service public rendu. Ces dilemmes seront à nouveau à l'ordre du jour du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal de novembre.

RISQUES MAJEURS

UN EXERCICE PPI GRANDEUR NATURE

S'INSCRIRE EN LIGNE AU DISPOSITIF D'ALERTE SUR : GONFREVILLE-L-ORCHER.FR (UNE - MES DÉMARCHES)

À l'occasion de la journée "Tous résilients face aux risques", le 13 octobre se tiendra un exercice issu du plan d'urgence des risques majeurs.

Partout à travers la France, des événements sont organisés pour sensibiliser et informer l'ensemble des Français des risques présents dans nos territoires, apprendre et diffuser les bons réflexes à avoir face à une catastrophe naturelle ou un accident industriel.

C'est donc la date qui a été choisie par la Préfecture de Seine-Maritime pour réaliser un exercice du Plan Particulier d'Intervention (PPI) à l'échelle du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cet exercice va aussi concerner les écoles pour tester leur Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Le scénario de l'exercice n'est pas rendu public pour permettre de mobiliser, en condition les plus réelles possibles, les acteurs du dispositif : services préfectoraux, collectivités territoriales, sites industriels, services de secours et population. Tous à notre niveau, nous avons un rôle à jouer.



Comment être alerté ?

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire en ligne au dispositif d'alerte Risques Majeurs mis en place par la communauté urbaine. Il permet d'être alerté par SMS, message vocal ou mail, en cas d'incident majeur sur le territoire. Ayez les bons réflexes, conservez le document joint à ce numéro.

CONTRE LA HAUSSE DES PRIX : DE VRAIES MESURES S'IMPOSENT !

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

"Tout augmente... sauf les salaires et les pensions !"; "On n'y arrive plus !"; "Faudrait choisir entre manger et se chauffer !?"; "La crise, y'a ceux qui la payent et y'a ceux qui en profitent !"...

Et pourtant nous vivons dans un pays où les richesses progressent d'année en année, malgré les crises qui se succèdent. Sauf que ces richesses ne bénéficient pas à tout le monde et, en tout cas pas à ceux qui les produisent par leur travail. Car même avec un salaire, les fins de mois sont de plus en plus compliquées.

La faute à qui ? À pas de chance ? À la fatalité ? À la guerre ? Aux crises qui ont le dos large ? Bien sûr que non !

La loi du marché tout puissant, les logiques d'une rentabilité à deux chiffres exigée par les actionnaires des grandes entreprises, comme la cupidité de ceux qui accumulent des fortunes sans jamais en avoir assez, portent évidemment la responsabilité d'une hausse généralisée des prix qui affecte la très grande partie des foyers.

Mais dans l'histoire que fait l'État, son Président et son Gouvernement qui sont censés protéger les citoyens contre une vie trop chère ? Rien ou si peu. Ils prennent des petites mesures, accordent des petites primes et se contentent de gronder les grands groupes qui font leur beurre sur la crise !

Et maintenant c'est le président de l'agglomération qui veut en rajouter à son tour en augmentant fortement la taxe sur les ordures ménagères alors que d'autres solutions existent comme nous le défendons avec notre maire Alban Bruneau au sein de l'agglomération.

Comme nous défendons aux côtés de notre député Jean-Paul Lecoq à l'Assemblée Nationale :

- l'augmentation générale des salaires et pensions au même niveau que l'inflation ;
- la taxation des superprofits et des dividendes ;
- la nationalisation du secteur de l'énergie ;
- et l'encadrement des prix des produits de première nécessité.

Car contre la hausse des prix, le pouvoir d'achat amputé, la pauvreté qui progresse, ces mesures s'imposent ! Elles seules peuvent être efficaces durablement, et notre économie en a largement les moyens.

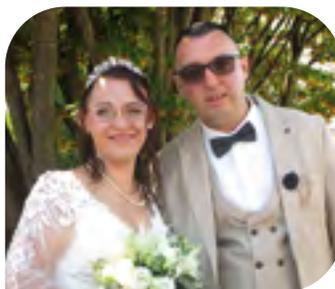
RENTÉE EN HAUSSE

LES ÉLUS SOCIALISTES

L'actualité de cette rentrée, c'est encore et toujours la hausse des prix, notamment des carburants, et un Gouvernement toujours aussi imaginaire en terme de mesurées pour essayer de pallier cette inflation qu'on ne jure qu'à la marge. C'est ainsi que la dernière fausse bonne solution serait de légiférer pour autoriser les distributeurs non pas à vendre les carburants à prix coûtants (ce qu'ils faisaient déjà lors d'opérations promotionnelles) mais de vendre à perte. Nous marchons sur la tête en entendant cela vu que ces mêmes distributeurs traînent déjà des pieds dans les négociations avec les industries agro-alimentaires pour contenir les prix des produits de première nécessité. Certes, en pleine coupe du monde de rugby, il est de bon ton de botter en touche mais ne serait-il pas plus pertinent d'envisager des solutions pérennes comme une taxation flottante pour protéger les ménages ?

CARNET

LE MARIAGE



Tony Hy et Adeline Gripon
le 19 août

LES NOCES D'OR



André et Marie-Thérèse Grouasil
le 9 septembre

LES PARRAINAGES



Kahyna Hy
le 19 août



Emmy Porteron
le 19 août



Lina Porteron
le 19 août



Julio Vallée
le 19 août

LES NAISSANCES

Mya Presselin, le 26 juillet, à Montivilliers • **Noa Mare**, le 10 août, à Montivilliers • **Khadija Shofolahan**, le 16 août, à Montivilliers • **Layvin Diallo**, le 29 août, à Montivilliers

LES DÉCÈS

Michèle Goujard épouse Tessier, le 8 août, 72 ans • **Francis Mauger**, le 13 août, 84 ans • **Ahmed Tadjadit**, le 29 août, 69 ans

IMPÔTS FONCIERS

COMMENT ÇA MARCHE ?

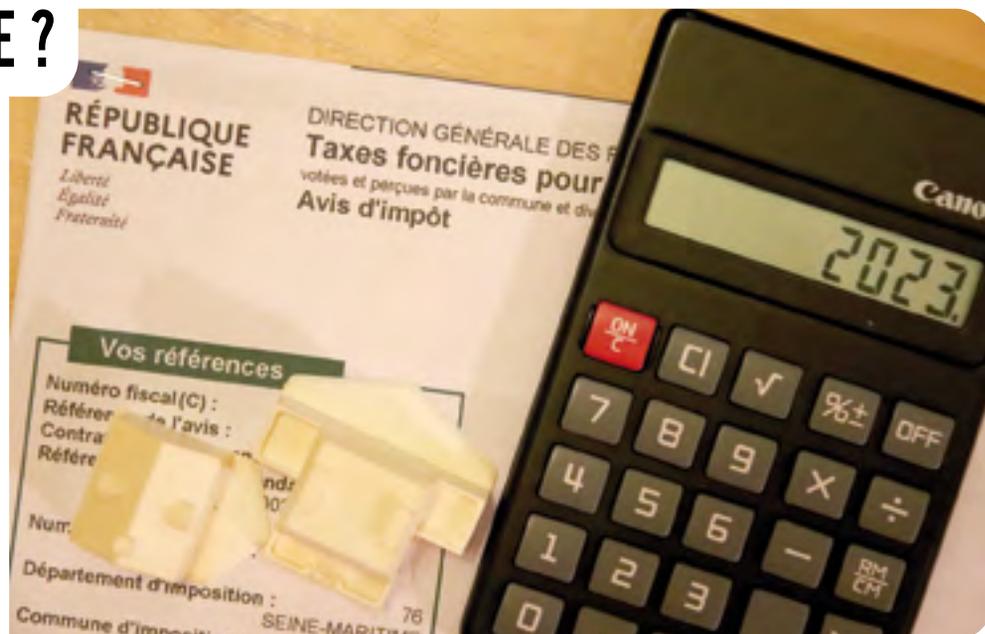
En septembre, les propriétaires ont reçu leur avis d'imposition de taxe foncière. Malgré la volonté municipale de geler son taux local, tous ont subi une hausse de leurs impôts. Explications.

La taxe foncière est un impôt dont sont assujettis les propriétaires de biens immobiliers imposables en France. On distingue la taxe foncière sur les propriétés bâties de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains nus).

Comment est calculée la taxe foncière sur les propriétés bâties ?

Trois composantes servent à son calcul :

1. La **valeur locative cadastrale** (loyer théorique annuel de votre bien s'il était en location) = surface pondérée de l'habitation X tarif au m² du local de référence (défini par le code général des impôts)
2. Le **coefficient de revalorisation** (défini par l'Etat chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation) : En 2023, avec l'inflation, les bases locatives cadastrales ont été revalorisées à la hausse : + 7,1 %.
3. Le **taux d'imposition voté par les collectivités territoriales** : vote du gel du taux par la Municipalité gonfrevillaise (44,31%)



Simulation pour une habitation de 84m² avec l'augmentation de 7,1% des bases locatives imposées par l'état

| | En 2022 | | En 2023 |
|--|---------|-------|--------------------|
| Base de la valeur locative annuelle fixée par l'État | 2 190€ | +7,1% | 2 345€ |
| Taux fixé par la Ville de Gonfreville l'Orcher | 44,31% | +0% | 44,31% |
| Cotisation versée à la commune | 970€ | | 1 039€ (soit +69€) |

Le propriétaire d'une maison de 84m² voit sa taxe foncière augmenter de 69€ en 2023 malgré la décision de la Municipalité de geler son taux communal.

Quels sont les taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties votés dans les villes voisines en 2023 ?

Gonfreville l'Orcher : 44,31%

Gainneville : 51,02%

Le Havre : 54,36%

Harfleur : 57,26%

Montivilliers : 57,49%

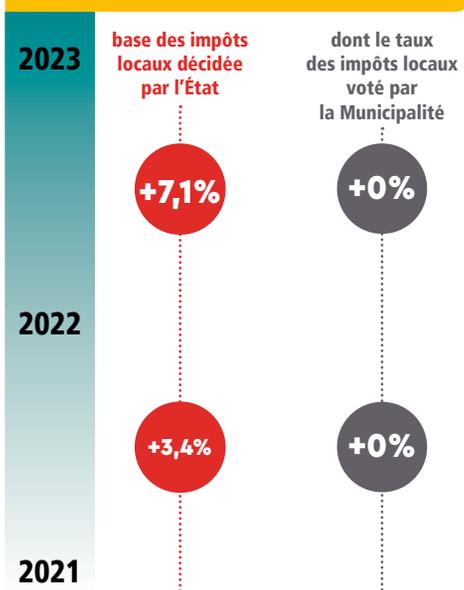


BON À SAVOIR



En 2020, il était recensé 1416 propriétaires sur la commune. Le produit de la taxe foncière représentait une recette approximative de 1,4 millions d'euros pour la ville, sur un budget de recettes de fonctionnement de 42,95 millions d'euros. Ainsi, en 2020 le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties représentait 3,25% des recettes de fonctionnement.

Évolution des impôts fonciers



FORMATION BAF**UN COUP DE POUCE DE LA MUNICIPALITÉ**

PLUS D'INFOS AU 02 35 13 18 27

Chaque année, la Municipalité gonfrevillaise soutient les jeunes gonfrevillais qui manifestent le souhait de se former à l'animation.

La saison dernière, douze jeunes ont bénéficié d'une aide municipale de 50 euros pour effectuer leur stage théorique du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa), ainsi que d'un accompagnement lors de leur stage pratique. Une place d'animateur stagiaire leur est assurée au centre de loisirs René-Cance ou à la colonie de Magland pendant l'été (voir le témoignage de Raphaël dans Actualités de septembre p.16). Ce stage qualifiant est rémunéré par la collectivité.

DISPOSITIF**FACILITER LE SPORT POUR TOUS !**

RETROUVEZ L'IMPRIMÉ DE DEMANDE D'AIDE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DU CCAS ET SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR • INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU 02 35 13 18 00.

Convaincue par les vertus de l'activité sportive dans l'émancipation des enfants, la Municipalité gonfrevillaise a la volonté de faciliter l'accès au sport pour tous.

Pour cela, elle accorde, via le CCAS de la Ville, une aide financière (sans aucune condition de ressources) aux familles gonfrevillaises. Pour en bénéficier, il faut juste être domicilié à Gonfreville l'Orcher, que votre enfant soit scolarisé entre le CP et la troisième et inscrit dans un club sportif. Cette aide prend la forme d'un chèque d'accompagnement personnalisé (permettant l'achat d'équipements et vêtements sportifs)

Il s'agit d'un dispositif gagnant gagnant, permettant aux jeunes d'obtenir une première expérience professionnelle bénéfique pour leur CV et à la mairie d'avoir un vivier de jeunes animateurs motivés dans ses équipes.

Si vous aussi vous souhaitez obtenir votre Bafa et bénéficier de l'aide accordée par la Ville, il faut être âgé d'au moins 18 ans avant le 1^{er} août 2024. Pour postuler, envoyez un CV et une lettre de motivation adressée à Monsieur le maire avant le **6 novembre dernier délai**, par voie postale ou via le mail contact@gonfreville-l-orcher.fr

Petite précision : 15 bourses d'aide au Bafa maximum sont attribuées par an.
Bon à savoir : il est aussi possible de solliciter une aide du Département de Seine-Maritime en fonction du quotient familial.



d'un montant de 30€ par enfant. Les demandes sont à effectuer entre le **12 et le 27 octobre** auprès du CCAS.

AIDE MUNICIPALE**SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS GONFREVILLAIS**

EN SAVOIR PLUS AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE
AU 02 35 13 18 27

La Ville s'engage auprès des étudiants gonfrevillais dans la préparation de leur avenir.

La Municipalité propose des emplois saisonniers aux étudiants gonfrevillais et continue à chaque rentrée d'accorder une bourse d'études sans condition de ressources. La volonté est de limiter les freins aux études supérieures et de favoriser l'égalité des chances. Ainsi, tous les jeunes gonfrevillais sans exception peuvent bénéficier d'une bourse d'études de 183 euros. Pour cela, il suffit d'en faire la demande auprès de la mairie au plus tard le **24 novembre**.

Bon à savoir

De plus, la Municipalité peut attribuer une aide municipale aux élèves et étudiants sportifs de haut niveau ainsi qu'aux étudiants souhaitant faire un stage ou une partie de leurs études à l'étranger. Un soutien ponctuel qui aide à la mobilité des jeunes gonfrevillais !

**PERMANENCE DE LA CNL**

Savez-vous que la Confédération nationale du logement (CNL) organise la défense des intérêts des locataires ? La section locale de la CNL tient des permanences deux fois par semaine à Gonfreville l'Orcher : le mardi (9h-12h et 14h-17h) et le jeudi (9h-12h) au local Habitat 76, situé au 3 rue Jacques-Duclos. Des rendez-vous peuvent être proposés en dehors de ces permanences.
Contact au 06 26 25 24 86.

OMS : DU SPORT LOISIRS

L'Office Municipal des Sports de Gonfreville l'Orcher propose des cours de yoga (le mercredi à 17h et à 18h) et des séances de tennis de table (le vendredi de 17h à 19h), ouverts à tous. Des activités de sport santé loisirs sont aussi organisées (multisports et marche nordique) le mercredi de 14h à 16h. Informations et inscriptions auprès de Thierry Fondimare au 06 79 31 81 32.

RÉPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h
7, rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30
1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE

02 35 13 17 00

Permanence du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) dans les locaux des services Techniques, avenue Jacques-Eberhard, **jeudi 12 octobre** le matin. Gratuit, sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 35 13 18 00

Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis.

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE

06 50 69 71 10

Consultation gratuite pour les 11-25 ans avec Lise Murat, psychologue. Gratuit sur rendez-vous le lundi après-midi au centre social Agies.

CENTRE DE RECYCLAGE

Le centre de recyclage se situe au **2 rue de la crête à Harfleur (Zone commerciale du parc de l'estuaire)**. Ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis (9h20/18h) et dimanches (8h30/12h30). Fermeture les jeudis et les jours fériés.
Plus d'infos sur lehavreseinemetropole.fr

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS

02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)

La CU Le Havre Seine Métropole propose un service gratuit de collecte à domicile pour les mobiliers et gros électroménagers réutilisables. Rdv au **02 35 22 25 25** ou via le formulaire en ligne lehavreseinemetropole.fr

CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT

La distribution des chèques d'accompagnement personnalisé se tiendra le **jeudi 26 octobre** au Pôle Santé pour tous les secteurs (y compris Mayville et Gournay) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL

06 27 58 78 01

Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24

du lundi au vendredi : 7h30 à 17h

État civil : uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi (7h30/17h).

CCAS : l'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Contactez le 02 35 13 18 57

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83

lundi et vendredi : 9h/11h45

Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 17 00

9, avenue Jacques-Eberhard

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h45

ESPACE NUMÉRIQUE CITOYENS

Consultez et payez vos factures liées à l'enfance sur espace-citoyens.net/gonfreville-l-orcher/espace-citoyens

RISQUES MAJEURS

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). Rendez-vous les **vendredis 13 octobre** et **15 décembre** (de 14h à 17h), en mairie (se rendre à l'accueil).

Contact : 02 32 08 13 00 et sur contact@inhari.fr



CARTE DE BUS

En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

ACCUEIL INFOS JEUNES 02 35 13 18 27

Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire
Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1^{er} adjoint au Maire
Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2^{ème} adjointe au Maire
Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3^{ème} adjoint au Maire
Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4^{ème} adjointe au Maire
Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5^{ème} adjoint au Maire
Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELIG, 6^{ème} adjointe au Maire
Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7^{ème} adjoint au Maire
Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8^{ème} adjointe au Maire
Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée
Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué
Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée
Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué
Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

MARIE NGUYEN, Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué
Sport

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34

RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57

EHPAD LES CHARMETTES 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES

Centre médico-social 02 35 47 49 04

Laetitia Sampic, Violaine Aubert et Edwige Hamza sur RDV
Carsat 3646

Charlène Brillant, assistante de service social sur RDV

PMI 02 35 47 49 04

Au Centre médico-social : puéricultrice sur RDV le mardi ; médecin sur RDV le jeudi

NATURE

PLANTES EN FÊTE

06 ▶ 08

CHÂTEAU D'ORCHER • VENDREDI DE 14H À 18H, SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H • PLEIN TARIF : 5€ • GRATUIT -12 ANS



Chaque début d'automne, le parc du Château d'Orcher est le théâtre de Plantes en fête. Organisé par l'association Esprit de jardin, ce rendez-vous est un incontournable pour les amoureux de végétaux en tout genre.

PLANTES EN FÊTE 2023
BON DE RÉDUCTION 1/2 TARIF
 LES GONFREVILLAIS QUI PRÉSENTERONT
 CE BON À LA CAISSE
 BÉNÉFICIERONT D'UNE ENTRÉE À 2,50€



DÉCOUVERTE

MARCHE NORDIQUE

07 ▶ 9H/17H

COMPLEXE BAQUET

SAMEDI DE 9H À 12H PUIS DE 14H À 17H • GRATUIT

L'ESMGO Athlétisme s'inscrit dans la Journée Nationale de la Marche Nordique en proposant deux stages de découverte au complexe sportif Maurice-Baquet. Le matériel est prêt.



ARTS PLASTIQUES

SALON DE L'AAPPC

11 ▶ 29

GALERIE DE L'ECPC • VERNISSAGE LE 11 OCTOBRE À 18H

Le salon de l'Association des Arts Plastiques de la Pointe de Caux (AAPPC) accueille une trentaine d'artistes plasticiens de la région, qui exposeront plusieurs de leurs œuvres (peintures et sculptures). Le thème choisi cette année est Gonfreville l'Orcher. L'invité d'honneur est Bruno Le Pape.

SAISON CULTURELLE

LES CENT PROCHAINES ANNÉES !

14 ▶ 20H30



Albin de la Simone, un artiste auteur, compositeur, interprète et musicien, sera présent à l'ECPC pour nous faire découvrir son nouvel album *Les cent prochaines années*.

Tout au long de sa carrière artistique, il a travaillé avec différents artistes comme Pomme, Carla Bruni, Vanessa Paradis, Alain Souchon... en tant que réalisateur ou musicien.

Pour son septième album, Albin de la Simone nous dévoile avec douceur des moments de sa vie, par exemple, avec la chanson *Petit petit moi* qui décrit un instant partagé dans les bras de sa mère. La chanson

ECPC • RÉSERVATION EN LIGNE SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Mireille 1972, un texte profond où il s'inspire de deux tableaux de femme qui l'ont marqués au musée d'Orsay puis il imagine leur histoire, les raisons pour lesquelles elles sont représentées avec autant de solitude, des paroles touchantes.

Pour cet album, il avait également besoin d'un nouveau souffle, de nouvelles idées, pour ça il a décidé de travailler avec Ambroise Willaume, dit Sage, un réalisateur qui a également composé deux albums de Clara Luciani. Cette collaboration a permis la création de ces chansons envoûtantes, venez le découvrir !

SAISON CULTURELLE

JAZZ MANOUCHE AVEC ANGELO DEBARRE TRIOECPC • RÉSERVATION EN LIGNE SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Angelo Debarre, à la guitare, accompagné de Tchavolo Hassan, à la guitare rythmique et de William Brunard, à la contrebasse vont vous faire découvrir du jazz manouche et les styles tziganes.

Dès son plus jeune âge, Angelo Debarre commence la guitare et la batterie en pratiquant ces instruments avec sa famille puis il commence à exceller dans les différents styles tziganes et le jazz manouche. Il enregistre, avec le guitariste Serge Camps et le contrebassiste, Frank Anastasio, l'album *Gypsy Guitars* pour le label Hot Club Records, ce disque est une référence dans le jazz manouche. Suite à son parcours artistique, il est également considéré comme l'un des héritiers de Django.

Vous connaissez ou souhaitez découvrir cet univers de styles tziganes et de jazz manouche, ce trio vous fera voyager le **vendredi 20 octobre** à l'ECPC.

20 ▶ 20H30

**PENSEZ À L'ABONNEMENT !**

Abonnez-vous à l'ECPC en choisissant au minimum 4 spectacles parmi les 19 de la saison, sur présentation d'un justificatif de domicile ou de votre carte Colombe. L'ensemble des spectacles sera réglé en une fois. Présentez vous à l'ECPC jusqu'au 23 décembre pour vous abonner.

ÉVÈNEMENT

GO GAMING #3 07 & 08

Du samedi 7 au dimanche 8 octobre, de 13h30 à 19h à l'Espace Culturel de la Pointe de Caux, le CLEC et à la Médiathèque, aura lieu la troisième édition de la Go Gaming !

Après le succès des deux premières années, la GO Gaming revient avec toujours autant d'activités ! Vous pourrez participer au jeu familial des 3 savants et aux tournois des jeux *Just Dance* les deux jours, *Splatoon* le samedi et *Smash Bros* le dimanche (inscriptions sur place). Lors de ce week-end, vous pourrez également présenter vos costumes sur la scène ouverte Cosplay, attention le dimanche, le thème est Nintendo ! En plus de ces rendez-vous, vous pouvez avoir un accès aux flippers, à l'espace rétro-gaming et aux

DE 13H30 À 19H • ECPC, MÉDIATHÈQUE ET CLEC
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE AU 02 35 13 18 27 • RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

bornes d'arcade, à l'espace prévention, à l'initiation à l'impression 3D avec Go 3d print, à un atelier programmation...

L'association Lézarts et les mots sera présente pour vous faire découvrir le casque en réalité virtuelle et des jeux de société sur les réseaux sociaux. L'association Web Solidarité proposera des ateliers numériques, elle vous expliquera comment recycler du matériel numérique. Venez avec votre équipement !



SEMAINE BLEUE

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE, UNE CHANCE À CULTIVER

PROGRAMME DISPONIBLE AUX ACCUEILS DE LA MAIRIE ET DU CCAS ET SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR • INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS AU 02 35 13 18 57

La semaine nationale des retraités et des personnes âgées aura lieu du lundi 2 au jeudi 12 octobre.

Plusieurs activités sont proposées pour ces deux semaines, notamment une matinée le mercredi 4 pour la pré-inscription des séjours à Magland 2024 et pour s'inscrire au film *Quand tu seras grand* qui sera diffusé le jeudi 12. C'est l'histoire de la vie quotidienne d'un Ehpad, la vie du personnel se mêle à celle des résidents ainsi que les difficultés quotidiennes. En plus de ça, le personnel se voit imposer une classe d'enfants par le directeur de cette maison de retraite, de quoi bousculer les habitudes de tous !

Un après-midi dansant est également organisé par les associations de retraités Ensemble et Solidaires UNRPA, Entraide et Plaisirs, Mes Années Danse et le CCAS, le lundi 9 avec une participation de 5€. L'Agies propose une rencontre intergénérationnelle autour du film *La mémoire en fumée* de Nicolas Philibert.

02 ▶ 12



AGIES

QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ 16 ▶ 27

CENTRE SOCIAL • INFOS AU 02 35 45 44 75 ET SUR AGIES.FR

Un groupe de parents adhérents, d'assistantes maternelles bénévoles et de professionnelles de la petite enfance au centre social Agies travaillent depuis plus d'un an à l'organisation d'une quinzaine de la parentalité. Différentes animations sont proposées : exposition, conférence, jeux parents-enfants-ados, cafés rencontres, ou encore un forum de la parentalité avec plusieurs partenaires.

IMPRO

MATCH DE LA FRIT 21 ▶ 20H30

ECPC • ENTRÉE 3€/MATCH

Une soirée avec les improvisateurs de la Frit c'est bon pour le moral ! Venez prendre une bonne dose de bonne humeur à l'ECPC.



CINÉMA

7ÈME ART À L'ECPC 23 OCT ▶ 05 NOV.

PROGRAMME COMPLET SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR ET DANS LA PLAQUETTE JOINTE À CE NUMÉRO.

Durant les vacances d'automne, trois séances de cinéma sont prévues chaque jour dans la salle de l'ECPC (14h30, 17h30 et 20h30). 13 films seront à l'affiche (pas de séance le 1^{er} novembre).

Plein tarif + 12 ans : 6€ / Plein tarif -12ans : 4€

Tarif Jeune colombe : 2,50€ / Tarif Colombe : 4€

ANIMATIONS

À LA MÉDIATHÈQUE EN OCT.

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR : MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

En octobre, la médiathèque reprend ses animations.

- **Pour les tout-petits** : séances de bébés lecteurs le 13 octobre (9h30 et 10h30), matinée surprise le 27 octobre (9h30 et 10h30), et spectacle interactif par la compagnie des Gros ours le 14 octobre (10h et 11h30).
- **Pour les familles** : Jeux de construction avec les Aventures de Léo (du 17 au 22/10), atelier scientifique le 24 octobre, ou encore la Nuit des loups-garous le 24 octobre.
- **Pour les adultes** : atelier pour découvrir l'écologie le 14 octobre et retransmission d'un concert de la Philharmonie le 28 octobre.

RAID À VÉLO GONFREVILLE L'ORCHER-MAGLAND

UNE AVENTURE SPORTIVE ET HUMAINE !



Du 15 au 26 août 2023, le service Jeunesse de la Ville de Gonfreville l'Orcher a organisé un séjour itinérant, ralliant Gonfreville l'Orcher à Magland, à vélo. Il s'agissait de marquer les 60 ans de la colonie de vacances Les Ailes Blanches par une belle aventure sportive et humaine.



Arrêt au col du Châtillon-sur-Cluses lors de la dernière étape avant l'arrivée à Magland.

Bon à savoir : Revivez en vidéo le périple à travers la France sur les réseaux sociaux de la ville : Instagram, Facebook et Youtube.

UNE MOTIVATION PARTICULIÈRE

Ils étaient sept adolescents gonfrevillais (Lilly, Manon, Noah, Fabien, Tom, Mathis et Loucas), guidés par quatre animateurs (François, Astrid, Sahra et Clara) et deux bénévoles (Elvis et Gilbert). À 73 ans, Gilbert Eberhard était le doyen de l'expédition et surtout le cycliste le plus chevronné de l'équipage. "Je pratique le vélo depuis 30 ans. Je fais beaucoup de cyclotourisme. En moyenne l'été, je prévois de parcourir une centaine de kilomètres à chaque sortie." Gilbert avait une motivation particulière en tant que fils de l'ancien maire de la ville, Jacques-Eberhard, à qui l'on doit l'achat de la colonie (voir p.8). "L'idée de rejoindre Magland à vélo me trottait dans la tête depuis longtemps. Je n'y avais pas mis les pieds depuis les années 60 lorsque j'y avais travaillé comme artisan peintre. Lorsque j'ai vu passer l'annonce du séjour sur la page Facebook de la ville, j'ai tout de suite proposé d'accompagner le groupe en bénévole."

Le rôle de Gilbert n'a pas été négligeable pendant le séjour. "Il a été un papy bienveillant et un exemple à suivre pour les jeunes, souligne Astrid, animatrice. Il a beaucoup soutenu le groupe, donné des conseils pour ménager nos efforts, pour économiser l'eau... Comme c'est un lève-tôt, il nous ramenait aussi souvent les croissants."

620 KM AU COMPTEUR

Le périple était composé d'une dizaine d'étapes, à raison d'environ 60 km/jour en moyenne. Sur les 880 km qui séparent les deux villes, 620 km ont été parcourus à vélo. "La dernière étape (au départ de Nangy en Haute-Savoie) pour rejoindre la colonie a été la plus difficile car il y a eu plusieurs montées et descentes. Mais en même temps, c'était la plus belle en terme de paysages. Et surtout, je garde un super souvenir de l'arrivée sous les applaudissements. On était tous très fiers, explique Tom (16 ans). Nous avons reçu beaucoup d'encouragements sur la route et à chaque étape. Les commentaires des gens sur les vidéos postées sur Facebook (page de la Ville) nous ont aussi donnés beaucoup de force !"

Loucas (14 ans) se souviendra toujours de cette expérience. "J'ai adoré l'ambiance dans le groupe, il y a eu beaucoup de moments de rigolades. La traversée de toutes ces régions avec la diversité des paysages, ça restera gravé dans ma mémoire. J'espère qu'on va garder le contact avec Gilbert. Il nous a bien motivés et il est vraiment très cool. L'effort sportif aurait sans doute été plus dur sans lui. En final, le défi ne m'a pas semblé si dur à relever. J'ai toutefois vraiment ressenti beaucoup d'émotions à l'arrivée."

DES SOUVENIRS PLEIN LA TÊTE

L'un des défis de ce périple a été la gestion de la logistique. "Pour ceux qui ne roulaient pas tous les jours, l'enjeu était de bien organiser les étapes pour que tout soit bien huilé, explique Astrid. Il y avait la manutention du campement, prévoir les courses, gérer les factures, faire en sorte de se retrouver sur la route le midi et préparer les repas. Chaque jour, il a fallu s'adapter aux lieux de campement, entre camping, salle des fêtes municipales, ancienne école, halle de marché..." Plusieurs moments de détente ont aussi été privilégiés. "Le matin, je proposais une séance de pilates pour se conditionner à l'effort, réveiller les muscles et s'étirer. Et le soir, c'était séance de massages et piscine si possible. Tous ont apprécié !"

En plus des souvenirs plein la tête, il restera de belles traces dans la presse locale (Le Courrier Cauchois, Le Dauphiné libéré), sur les réseaux sociaux de la ville ("réels" postés régulièrement) et dans les archives municipales. L'arrivée à la colonie a été immortalisée en photos et en vidéo. Et Tom est en train de réaliser un film souvenir. Quant à Gilbert, il a de la suite dans les idées... "J' imagine bien refaire le parcours à l'envers au départ de Magland, en juin prochain, pour clôturer ce 60^{ème} anniversaire. Il faut que je motive quelques amis... Enfin, la boucle sera bouclée !"